



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN BAPTISTE SAY

“ Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. ”

mai 2015

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Évènement



mai 2015

Les Unspirémois embarquent avec Jean Baptiste Say



En soutenant le bateau et l'équipage de Neoma à la course de l'Edhec, le Cercle Jean-Baptiste Say encourage l'entrepreneuriat et la pédagogie économique auprès des étudiants.

Le Cercle JBS a fini 3ème dans sa catégorie après 3 jours de régates pendant la dernière semaine d'avril à La Rochelle.

Il nous l'avait bien dit

mai 2015

Réflexions sur l'impôt

Bien moins commentée et souvent plus intéressante que la loi de finances, la loi de règlement et d'approbation des comptes est présentée en mai pour l'année précédente. En 2014 elle a fait apparaître des « moins-values » fiscales, c'est-à-dire un manque de recettes par rapport à la loi de finances initiale pour 2013, de 14 milliards (pour des recettes totales de 298 milliards). Cet écart tient en partie aux prévisions économiques fantaisistes relevées par la Cour des Comptes et corrigées dans la loi de finances rectificative. Mais aussi, parce que certaines recettes peu sensibles à la conjoncture et notamment d'impôt sur le revenu (4 milliards) ont manqué par effet du matraquage fiscal, notamment la taxation des plus-values. Il semble que pour 2014 il a manqué encore 10 milliards de recettes par rapport à la loi de finances initiale... L'économiste américain Arthur Laffer avait été très commenté au début des années 80 pour avoir expliqué avec sa fameuse courbe que « trop d'impôt tue l'impôt ». C'est une des conclusions du chapitre IX « de l'impôt et de ses effets en général » du Traité dans son édition de 1826, qui démontre aussi la perte de compétitivité et l'effet récessif de dépenses publiques excessives. Il y a deux siècles, Jean-Baptiste Say nous avait pourtant prévenus !

« La jouissance ravie au contribuable est remplacée par celle des familles qui font leur profit de l'impôt ; mais outre que c'est une injustice que de ravir au producteur les fruits de sa production, lorsqu'on ne lui donne rien en retour, c'est une distribution de la richesse produite bien moins favorable à sa multiplication, que lorsque le producteur peut l'appliquer lui-même à ses propres consommations : on est plus excité à développer ses forces et ses moyens lorsqu'on doit en recueillir le fruit que lorsqu'on travaille pour autrui.

Les valeurs levées sur les contribuables sont en général dépensées de manière improductive. Et les dépenses improductives du gouvernement, bien loin d'être favorables à la production lui sont prodigieusement préjudiciables. Les impôts sont une addition aux frais de production; ils ont un effet opposé aux progrès de l'industrie qui favorisent à la fois la production et la consommation. L'impôt, en élevant les prix des produits, réduit la consommation qu'on peut en faire, et par conséquent la demande des consommateurs.

Si l'impôt produit parfois un bien par son emploi, il est toujours un mal quant à sa levée. Les raisonnements employés pour justifier les gros impôts sont des paradoxes modernes dont les agents du fisc se sont accommodés volontiers, mais qu'un certain bon sens naturel et les meilleurs princes ont toujours repoussés. Ceux-ci ont toujours recherché à réduire les dépenses de l'Etat. Les princes faibles ou pervers les ont tous les temps augmentées. Ils s'entourent de préférence de conseillers intéressés à leur prodigalité. Il en est qui prouvent, par des chiffres, que les peuples ne sont point chargés et qu'ils peuvent payer des contributions fort supérieures à celles qui leur sont imposées.

D'autres apportent des plans de finance, et proposent des moyens de remplir les coffres sans charger les sujets. Mais un tel plan de finance ne peut donner au gouvernement que ce qu'il ôte au particulier, ou ce qu'il ôte au gouvernement lui-même sous une autre forme. On ne fait jamais d'un coup de baguette quelque chose de rien. De quelque déguisement qu'on enveloppe une opération, quelques détours qu'on fasse prendre aux valeurs, quelques métamorphose qu'on leur fasse subir, on n'a une valeur qu'en la créant ou en la prenant. Le meilleur des plans de finance est de dépenser peu et le meilleur de tous les impôts est le plus petit.

Un impôt ne rend jamais au fisc en proportion de l'extension qu'on lui donne; d'où est né cet adage dans l'administration des finances, que deux et deux ne font pas quatre. Un impôt exagéré détruit la base sur laquelle il porte. Par une raison contraire, une diminution d'impôt, en multipliant les jouissances du public, augmente les recettes du fisc et fait voir aux gouvernements ce qu'ils gagnent à être modérés. »

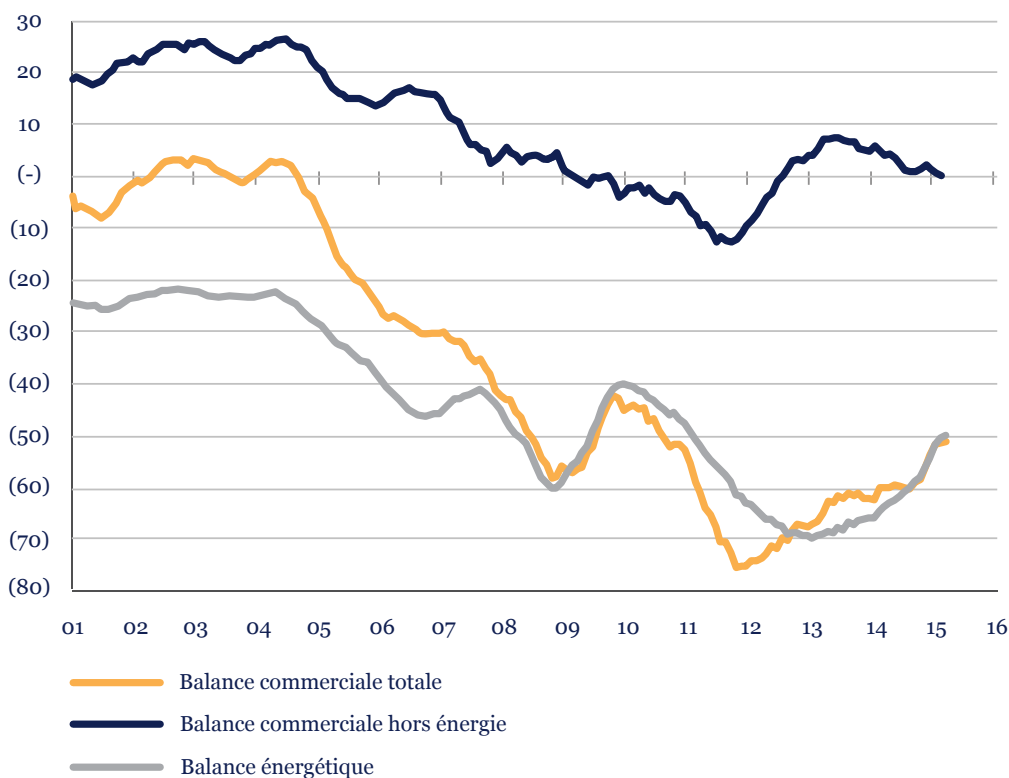
Analyse économique

mai 2015

La baisse du pétrole au secours du déficit commercial ? Pas pour longtemps...

Les chiffres du commerce extérieur français publiés pour mars montrent une nette dégradation de la balance commerciale. Le déficit s'est écarté de presque un milliard d'euro à 4,6 Mds EUR. Si la dégradation s'explique ponctuellement et pour l'essentiel par la balance des hydrocarbures, ce chiffre offre l'occasion d'analyser l'évolution de la balance commerciale française sur les dernières années.

Commerce extérieur de la France
(Mds EUR, cumul sur douze mois)



En France on n'a pas de pétrole...

Comme le montre le graphique ci-dessus, l'essentiel du déficit commercial de la France s'explique par la facture énergétique. Une fois celle-ci exclue, le commerce extérieur français est à l'équilibre, ce qui est un peu mieux qu'en 2011 où le déficit avait dépassé les 12Mds EUR, mais nettement moins bien qu'en 2004 où le commerce avec le reste du monde, hors produits énergétiques, dégagait un excédent de plus de 22Mds EUR, permettant ainsi à la balance globale d'être à l'équilibre.

Le graphique ci-dessus montre que l'amélioration de la balance énergétique n'a pas commencé avec la forte baisse du prix du pétrole en octobre 2014. En réalité, le mouvement a commencé dès la mi-2013 : il reflète ce que l'on peut observer dans de nombreux pays développés : la forte hausse des prix entre 2004 et 2008 a entraîné un changement de comportement des consommateurs qui ont basculé sur des modèles plus économes en essence : la consommation moyenne des véhicules neufs a ainsi été réduite de 20% entre 2007 et 2013 (source ADEME). En conséquence, le volume d'importations d'hydrocarbures a diminué.

Des importations très sensibles à la demande domestique

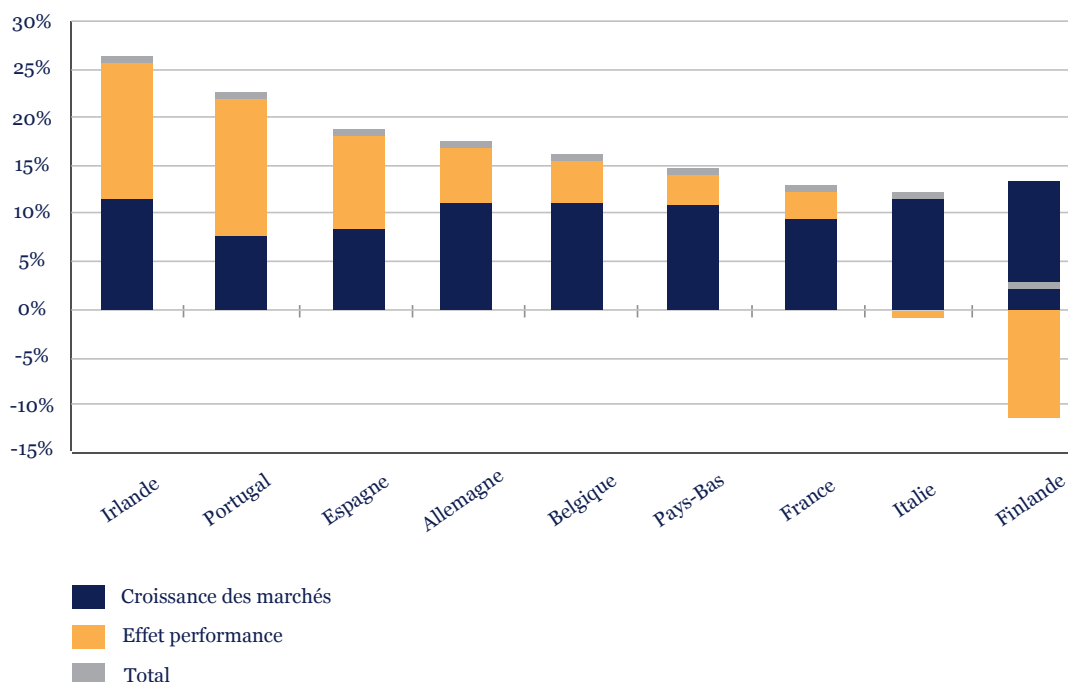
Le plus inquiétant reste la tendance du solde hors énergie depuis deux ans. Après une période d'amélioration entre mi-2011 et début 2013, qui correspond à une période de baisse de la demande domestique finale, le déficit s'accroît à nouveau. Entre le T1 2011 et le T1 2013, la demande domestique chute de 1,2% en volume, principalement du fait du déstockage, ce qui permet une baisse de 2,5% des importations. Depuis, les importations ont depuis nettement progressé : à une hausse de 1,5% de la demande domestique a correspondu une hausse de 8,5% de celles-ci !

En moyenne, on estime l'élasticité des importations à la demande domestique française à environ 3,5, c'est-à-dire qu'une hausse de 1% de la demande domestique fait progresser les importations de 3,5%, c'est un des niveaux les plus élevés au sein de la zone euro.

Des exportations décevantes

Cette sensibilité élevée à la demande domestique pourrait être compensée par une croissance vigoureuse des exportations mais il n'en est rien. Entre le T1 2013 et le T4 2014, le volume d'exportations de biens a progressé de 6,8% en France contre 7,7% en moyenne dans la zone euro. On notera que les exportations espagnoles et portugaises ont progressé de 13,0% et de 11,4% sur la période et que l'Irlande affiche une hausse de 23%. En Allemagne, la croissance est de 8,8%. La Finlande, pénalisée par les déboires de Nokia et son exposition à la Russie, voit ses exportations stagner et l'Italie et les Pays-Bas voient leurs exportations progresser de seulement 4,5%.

Décomposition de la croissance cumulée des exportations de biens et services (2010-2014)



Le graphe ci-dessus montre que la spécialisation géographique n'explique pas tout : l'effet performance, qui mesure la croissance des exportations non expliquée par la croissance économique des partenaires commerciaux, est à la source des très bons chiffres de l'Espagne, de l'Irlande et du Portugal. Ceci illustre l'impact des efforts de compétitivité de ces pays et les bénéfices qu'ils en retirent en termes de croissance économique.

Conclusion

L'amélioration du chiffre global de la balance commerciale grâce à la baisse du prix du pétrole ne doit pas masquer que la dégradation du solde hors énergie a repris depuis près de deux ans. Le rebond de la demande domestique s'accompagne d'un rebond important des importations et les exportations n'affichent pas les performances des partenaires européens plus dynamiques. Certes, cette évolution n'est pas dramatique : nous sommes loin des déficits connus par d'autres pays européens au milieu de la décennie précédente. Mais c'est ainsi que les choses vont en France : elles se dégradent lentement, progressivement mais inexorablement... Moindre compétitivité des exportations, plus forte intensité en importations de la consommation: il est donc à craindre que « l'alignement exceptionnel des planètes » ne bénéficie pas autant à l'économie française qu'aux autres pays de la zone euro.

Reçu 10/10



mai 2015

Pour sa vision : Bertrand de Jouvenel : « L’Ethique de la Redistribution » Les Belles Lettres (2014).

Qu’il est sinueux le parcours intellectuel de Bertrand de Jouvenel (1903-1987) ! Inspirant le « Chéri » de Colette, dont il fut l’amant alors qu’elle était la seconde femme de son père, Bertrand de Jouvenel est une personnalité dont il faut lire l’essai publié en anglais en 1949, suite à deux conférences données à l’Université de Cambridge et qui vient d’être traduit. Radical, puis dirigeant dans les années 30 et collaborant à Gringoire, proche de Vichy dans un premier temps, puis fuyant la Gestapo en Suisse, Jouvenel a participé à la création avec Raymond Aron, de la société de pensée libérale du Mont-Pèlerin dans l’après-guerre. Il la quitte ensuite pour s’intéresser à l’écologie et à la prospective en créant la revue *Futuribles* et en participant au Club de Rome. Il appellera à voter socialiste en 1974 et 1981. Un parcours finalement très « mitterrandien ».

Mais l’intérêt des chemins sinueux est qu’ils ouvrent parfois sur des points de vue exceptionnels. Dans cette Europe d’après-guerre, sous pression communiste, Jouvenel voit se construire le socialisme anglais qui pendant une génération va entraîner le Royaume-Uni dans un déclin dont il ne sortira qu’avec l’arrivée de Margaret Thatcher en 1979. Mais sa réflexion porte bien au-delà de son observation :

Guidée par l’émotion face à la misère, la recherche de l’égalisation des revenus n’est pas un projet social suffisant. Le revenu est destiné à permettre l’accomplissement de l’individu et pas seulement à satisfaire le consommateur. La redistribution des revenus est en fait une redistribution du pouvoir des individus vers l’Etat dont le rôle de curateur général va croissant. Pour autant, le concept de bonheur collectif est une duperie et la misère ne disparaît pas... En effet, il n’existe aucun lien logique entre l’amélioration des conditions de vie des plus défavorisés et l’égalisation des revenus. Les méthodes mises en œuvre pour la redistribution par l’entremise de l’Etat et la préférence donnée aux collectivités plutôt qu’aux individus ne conduisent pas à l’idéal égalitaire mais à la capture du pouvoir par une classe qui est capable de s’affranchir des règles qu’elle impose au reste de la société et qui -par clientélisme- appelle à une progression infinie de la dépense publique.

Les idées fraîches n’ont pas besoin d’être toutes neuves. Rafraîchissez votre pensée pendant l’été et lisez ces 120 pages de Bertrand de Jouvenel !

Collé 0/10



mai 2015

Collé pour enfumage : François Rebsamen, Ministre du Travail, de l'Emploi etc....

« Sur les trois premiers mois de l'année, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, a avoisiné 3000 chaque mois en moyenne. Ce rythme de progression est près de quatre fois moins élevé que celui observé en 2014 et le plus faible enregistré depuis début 2011 ».

Voici un nouveau commentaire de M.Rebsamen, sur les chiffres du chômage qui serait amusant si nous n'étions pas troublés par son manque d'honnêteté intellectuelle :

- 1/ Une baisse de la progression du nombre de demandeurs d'emploi n'est pas équivalente à une baisse du chômage. Il y a eu 15 400 nouveaux demandeurs d'emploi en mars 2015.
- 2/ Le changement d'un mois sur l'autre des indicateurs utilisés ne changera pas la réalité.

INSEE	Demandeurs d'emploi (milliers)	Variation mensuelle	Variation cumulée en 2015	Variation moyenne trimestrielle	Différence
mars - 15	3 509,8	15,4	9,1	3,0	-16,6
Févr - 15	3 494,4	12,8	-6,3		
Janv - 15	3 481,6	-19,1	-19,1		
Déc - 15	3 500,7	14,36		19,6	

Pour février, était évoqué le chiffre en vert dans le tableau ci-dessus qui indiquait nettement la baisse cumulée du nombre de demandeurs d'emplois sur les deux premiers mois de l'année (-6 300). Or, ce même indicateur, utilisé pour mars, aurait indiqué une hausse cumulée du nombre de demandeurs d'emplois en 2015 de +9 100 et surtout une augmentation très forte (+20%) de la variation en mars vs février. Le Ministre Rebsamen a donc sorti du chapeau un nouvel indicateur (en rouge ci-dessus) qui montre une baisse de l'augmentation moyenne entre le 1er trimestre 2015 et le 4ème trimestre 2014 de -16 600. Belle performance ! Quel sera l'indicateur utilisé le mois prochain ?

Ce jeu enfantin autour des chiffres, qui bien heureusement ne trompe plus personne, s'efforce de cacher une triste réalité qui est celle de l'échec du modèle économique français :

Taux de chômage

G8	oct-09	déc-14	Diff.
<i>Etats-Unis</i>	10,0%	5,6%	-4,4%
<i>Royaume-Uni</i>	7,7%	5,5%	-2,2%
<i>France</i>	9,5%	10,5%	1,0%
<i>Allemagne</i>	7,7%	4,9%	-2,8%
<i>Japon</i>	5,3%	3,4%	-1,9%
<i>Italie</i>	8,1%	12,7%	4,6%
<i>Canada</i>	8,4%	6,7%	-1,7%
<i>Russie</i>	7,6%	5,3%	-2,3%
<i>Union Européenne</i>	9,8%	9,4%	-0,4%

Si l'on compare les chiffres du chômage français par rapport au G8 et à l'Union Européenne entre octobre 2009 -point haut du chômage aux Etats-Unis- et décembre 2014, nous nous rendons mieux compte de la médiocrité de notre politique économique qu'aucun enfumage sur les chiffres ne pourra masquer. Le chômage est bien autre chose qu'une donnée statistique. Il a pour conséquence la détresse sociale et la fuite des personnes les mieux éduquées.

Double trahison intellectuelle du Ministre aux économistes de son pays. Loin de l'ambition pédagogique de Jean-Baptiste Say, le Ministre devrait présenter la réalité plutôt que la travestir : le nombre de chômeurs est à son plus haut niveau historique en France. Et s'inspirer, sans idéologie, des solutions au sous-emploi proposées par d'autres grands économistes français contemporains comme Jean Tirole !

Parole d'entrepreneur

mai 2015

Paul-Marie Edwards - Safir



Paul-Marie Edwards dirige depuis presque 15 ans Safir, PME industrielle de 300 salariés et 22 Millions de chiffre d'affaires, qui fournit les installateurs en portails en aluminium et équipements en acier.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

L'opportunité s'est présentée à moi sous forme de possibilité de reprendre une entreprise : l'idée de « ne plus avoir de patron » d'une part et d'autre part de tester mes capacités de manager, peut-être de stratège, et de gestionnaire et enfin de pouvoir mettre en place ce à quoi je crois m'a fortement tenté. Et puis quitter une entreprise cotée en bourse (que j'ai beaucoup aimée) mais où l'aspect humain était parfois caché derrière le cours quotidien de l'action.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Il est surtout seul à prendre la décision finale, puisque entreprendre c'est décider et c'est en même temps risquer. C'est lui qui prend -décide- le risque, même s'il a des collaborateurs et des salariés qui vont aussi subir les risques.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

C'est créer de la richesse, du travail, des nouveaux produits, des brevets, des emplois (c'est à mon sens une conséquence, pas une finalité) ; c'est créer du capital, matériel et immatériel...

4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Remonter les seuils sociaux, diminuer l'influence des contrôles permanents, avoir un ministre qui aurait déjà travaillé dans une entreprise, et moins protéger systématiquement les salariés et les «avantages acquis».